

## Reprise de la séance

La séance est reprise à huit heures.

**M. John Burton (Regina-Est):** Monsieur l'Orateur, j'ai quelques mots à dire au sujet de l'amendement à l'étude, présenté par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) au nom du député de Battleford-Kindersley (M. Thomson). Je veux aussi faire quelques observations à propos de ce bill et des autres amendements à l'étude parce que, à mes yeux, ce bill et d'autres mesures dont le Parlement est saisi de temps à autre, nous offrent une belle occasion d'assurer la protection des ressources du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, au nom des habitants de ces régions et de tous les Canadiens. Je pense que certaines parties de ce bill ont été rédigées et préparées avec beaucoup de soin, et je demande que d'autres mesures soient mises à l'étude afin de s'assurer que l'intérêt du public soit protégé et qu'en fait nous profitons de l'occasion qui se présente d'assurer que les ressources du Grand Nord soient mises en valeur au profit de ses habitants et de tous les Canadiens.

Voilà pourquoi j'espère que le ministre et le gouvernement feront un accueil favorable à quelques-unes des propositions inscrites comme amendements au *Feuilleton*. Selon l'amendement à l'étude, toute personne qui a des intérêts dans une propriété de gaz ou de pétrole, qui a des rapports avec le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest et qui devra comparaître devant le comité du gaz et du pétrole ne devrait pas avoir voix au chapitre au moment des décisions.

J'ajoute que durant son étude du bill actuel, le comité des affaires indiennes et du Nord canadien a jugé bon de proposer un amendement, soumis actuellement à la Chambre où l'on stipule qu'aucun membre, propriétaire d'actions émises par une compagnie qui participe à un stade quelconque à l'industrie pétrolière ou gazière au Canada, ne peut voter lorsque le comité est saisi d'une question afférente à cette compagnie. Ce ne sont pas précisément les mots de la motion; je les ai paraphrasés pour en montrer l'importance.

Il me semble que s'il y avait lieu de modifier l'article du bill de façon à s'assurer qu'une personne ayant des intérêts dans une compagnie convoquée devant le comité du pétrole et du gaz ne prendra part à aucune décision du comité, il y avait également lieu de s'assurer que cette personne ne puisse prendre de décisions concernant les concurrents d'une compagnie dans laquelle elle aurait des intérêts. Tous les députés doivent se rendre compte que si une personne peut

[M. l'Orateur.]

exercer une influence favorable sur les opérations d'une compagnie en question dans laquelle il y a des intérêts, elle pourrait tout aussi bien exercer la même influence en faveur d'une concurrente en prenant une décision défavorable à l'endroit de l'un de ses concurrents.

Voilà pourquoi j'espère que le ministre verra d'un bon œil la proposition à l'étude, de sorte que nous ne courions pas le risque de nous faire jouer à propos des ressources du Nord. A mon avis, la question revêt une importance toute particulière car, je l'ai déjà dit, nous avons une occasion unique de veiller à une mise en valeur saine des ressources du Nord. J'espère donc que le ministre acceptera cet amendement.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** A mon avis les non l'emportent.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Sur division.

(La motion de M. Knowles au nom de M. Thomson est rejetée sur division.)

• (8.10 p.m.)

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre), au nom de M. Thomson propose:**

Que le bill S-29, concernant la production et la conservation du pétrole et du gaz dans le territoire du Yukon et les territoires du Nord-Ouest, soit modifié par l'insertion, immédiatement après les mots «fonction publique», au paragraphe (1) de l'article 7 du bill, des mots «et dont deux le sont».

—Monsieur l'Orateur, c'est là le quatrième des amendements au bill inscrits au *Feuilleton* par mon ami de Battleford-Kindersley (M. Thomson). Je crois avoir indiqué précédemment la raison de son absence à la Chambre aujourd'hui, mais je devrais peut-être répéter qu'il est membre du comité permanent de l'agriculture, qui effectue une tournée dans l'Est du Canada pour y étudier les problèmes